



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

CATALOGUE DES FORMATIONS

2024

Semestre 1

*Accueillir et accompagner
Connaître et comprendre
Stratégie et qualité*

ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification qualité délivrée au titre
de la catégorie **Actions de formation**



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE



ÉDITO

L'équipe de la Fédération des acteurs de la solidarité vous présente dans ce catalogue l'ensemble des formations retenues pour l'année 2024.

Suite à sa certification Qualiopi, l'organisme de formation de la FAS Pays de la Loire est toujours engagé dans sa démarche d'amélioration de la qualité et propose pour cette année 2024 des formations élaborées sur mesure en fonction des enjeux et questions remontées par les équipes des structures de lutte contre l'exclusion. L'organisme de formation de la FAS Pays de la Loire élargit également sa communauté d'intervenants et d'experts afin de diversifier les compétences et les approches sur le travail social, médico-social, socio-professionnel et leurs environnements.

Ce travail d'ingénierie pédagogique est pour la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire un levier essentiel pour répondre aux enjeux des métiers de l'humain et améliorer l'accueil, l'accompagnement et l'organisation des parcours des personnes concernées.

C'est pourquoi vous trouverez des formations nouvelles dans ce catalogue 2024 sur lesquelles j'attire votre attention :

- La formation sur l'interculturalité vise à mieux prendre en compte les différences et à installer un cadre collectif permettant l'expression de chacun et la garantie de trouver sa place dans l'équipe.
- La formation sur l'accompagnement des personnes sous addiction permet à travers des apports théoriques et un travail sur les pratiques de prendre en compte la santé des personnes concernées dans un objectif de réduction des risques.
- La formation sur les discriminations dans le champ de l'accompagnement social favorise l'appréhension des enjeux et l'outillage des professionnels pour adapter leurs postures et leurs pratiques d'accompagnement pour construire un cadre d'intervention plus inclusif.
- La formation sur les nouvelles modalités d'évaluation des Etablissements et Services sociaux et Médico-sociaux, menée en partenariat avec le CREA Pays de la Loire, offre tout le contenu nécessaire pour mener à bien les nouvelles démarches d'amélioration de la qualité au sein des organisations.

- Enfin notre dernière fierté, la relance en Pays de la Loire de la formation Encadrant.e Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique. Cette formation en alternance permet la reconnaissance par un titre professionnel des compétences de l'encadrant.e technique.

Au-delà de ces nouveautés, le catalogue 2024 reprend également des thématiques de formation fortement demandées chaque année mais avec un contenu à chaque fois actualisé et retravaillé selon le renouvellement des intervenants et les contextes d'intervention.

Vous retrouverez donc dans les pages suivantes l'ensemble des sujets sur lequel l'organisme de formation de la FAS Pays de la Loire peut vous accompagner. Comme à notre habitude nous avons programmé des dates pour des sessions de formations en inter établissements sur l'année 2024. L'ensemble des différents contenus de formation présentés dans ce catalogue peuvent être également déclinés en intra établissement selon les besoins et la réalité de fonctionnement de votre structure.

L'équipe de l'organisme de formation de la FAS Pays de la Loire reste disponible pour travailler avec vous l'offre de formation qui vous sera la plus adaptée, n'hésitez donc pas à solliciter vos interlocuteurs FAS régionaux habituels pour accompagner au plus près vos équipes dans leurs pratiques.

Face aux défis des métiers de l'humain à venir, la formation continue des professionnels demeure, nous en sommes convaincus, l'une des solutions les plus pertinentes pour redonner du sens à l'accompagnement des personnes au quotidien et poursuivre nos missions de solidarité.

Solidairement,
Jean-Claude LAURENT, Président

En partenariat avec :



CALENDRIER DES FORMATIONS 4

**LA FÉDÉRATION
DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ
EN PAYS DE LA LOIRE 6**

**UN ORGANISME DE FORMATION
CERTIFIÉ QUALIOP 6**

**UNE ÉQUIPE MOBILISÉE ET DES
FORMATS ADAPTÉS POUR VOUS ! 7**

NOS FORMATIONS

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER 8

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE 24

STRATÉGIE ET QUALITÉ 30

FORMATION ETAIE 34

**FONCTIONNEMENT
DE L'ORGANISME DE FORMATION 36**

PLAN D'ACCÈS 40

NOTES 41

CALENDRIER 2024

	<i>Formations programmées</i>		<i>Dates</i>
●	Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux	21h	15, 16 février et 11 avril
	Les fondamentaux du droit des étrangers	21h	18, 19, 20 mars et 18 juin
●	Les fondamentaux du droit des étrangers - suite des sessions 2022 ou 2023	7h	14 mars
●	Comprendre et lutter contre les discriminations dans le secteur de l'accompagnement social et de la lutte contre l'exclusion	21h	2, 3 et 4 avril
	Droits des personnes accueillies et accompagnées : mieux comprendre les enjeux du consentement	14h	15 et 16 avril
	De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement	21h	15, 16 et 17 mai
	Rendre sa communication écrite plus accessible à tous les publics	14h	23 et 24 mai
	Les clés pour une approche sécurisée et accueillante des personnes en souffrance psychique	21h	5, 6 et 7 juin
	L'accès aux prestations sociales des personnes étrangères	14h	13 et 14 juin
	S'initier à la médiation active	14h	27 et 28 juin
●	Interculturalité	21h	Printemps
●	L'accompagnement des personnes sous addictions et la réduction des risques	21h	Printemps
	Le management au service de la dynamique d'équipe dans le travail social	14h	15 mars, 29 mars (matin) et 19 avril (matin)

■ Accueillir et accompagner ■ Connaître et comprendre ■ Stratégie et qualité ● Nouvelles formations 2024

* Durée d'intervention personnalisée

<i>Formations à programmer selon vos demandes</i>		<i>Dates</i>
Accompagner les personnes à l'usage du numérique	21h	Dates à définir ensemble
Prévenir et accompagner les situations d'agressivité et de violence	21h	
Le développement du pouvoir d'agir des personnes	28h	
Accueil, hébergement, insertion par le logement - spécifique professionnels des fonctions supports	7h	
L'insertion par l'activité économique	7h	
Le secteur de la demande d'asile	7h	
Les dispositifs d'accès à la santé	7h	
Participation des personnes accompagnées : de la théorie à la mise en oeuvre	*	
Elaborer ou réactualiser son projet de structure	*	

FORMATION ETAIE

Retrouvez les dates de la formation d'encadrant.e technique d'activités d'insertion par l'économique de la session 2023-2025 en Pays de la Loire en page 34 du catalogue.

La FAS en Pays de la Loire

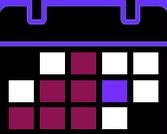
La Fédération des acteurs de la solidarité est un réseau d'associations de solidarité et d'organismes qui accueillent et accompagnent les plus démunis.

La Fédération a pour objet la prévention des situations de pauvreté et l'inclusion de toutes et tous à notre société. Elle promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

La Fédération est composée d'un siège national et de 13 associations régionales. Elle regroupe au national 870 adhérents comprenant quelques 1800 établissements.



258 apprenants



64 jours de formation



115 584 heures de formation

AUTRES CHIFFRES CLÉS

Chiffres sur l'année 2022

- 96% d'assiduité aux formations dispensées
- 88% de satisfaction des apprenants pour l'ensemble des formations
- Les formations les plus demandées (à 90%) relèvent de la catégorie "Accueillir et accompagner".

CHAQUE ANNÉE...

70

associations et organismes adhérents
accompagnent ...

80

personnes en situation de pauvreté
et de précarité en Pays de la Loire

La Fédération a mis en place puis développé un
Organisme de Formation ouvert à tous.

UN ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ QUALIOPi

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification qualité délivrée au titre
de la catégorie **Actions de formation**

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE ET DES FORMATS ADAPTÉS POUR VOUS !

Une équipe de salariés aux compétences élargies

Les salariés de la Fédération sont formés à la méthodologie et au développement de projet, à l'évaluation des politiques publiques ainsi qu'aux méthodes d'animation participatives. Ils bénéficient d'une connaissance fine des enjeux territoriaux ainsi que des évolutions et actualités des différents champs d'intervention de la Fédération.

Des formateurs spécialisés

La Fédération s'appuie sur un réseau de formateurs et de consultants spécialisés qui interviennent régulièrement en fonction des besoins des organismes de lutte contre l'exclusion.

Un réseau de professionnels experts

Les adhérents de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire ont développé une expertise de leurs pratiques et de leur secteur d'intervention qu'ils mettent volontiers à disposition dans le cadre de formations, d'accompagnements ou de transferts des savoir-faire.



→ Formations en intra

Groupe constitué d'une équipe de salariés et/ou de bénévoles d'une même structure

→ Formations en inter

Groupe constitué de salariés provenant de différentes structures

→ Prestations d'accompagnement

Sur mesure en fonction des sujets qui vous impactent



ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

Les sessions des formations « Accueillir et accompagner » sont destinées aux professionnels de l'accueil et de l'accompagnement dans les champs de l'insertion (hébergement logement, IAE, santé...) en poste. Ces formations visent à développer les compétences de ces salariés autour de différents enjeux prégnants ou récents dans le secteur de la lutte contre l'exclusion.

	<i>Formations programmées</i>		<i>Dates</i>
●	Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux	21h	15, 16 février et 11 avril
	Les fondamentaux du droit des étrangers	28h	18, 19, 20 mars et 18 juin
●	Les fondamentaux du droit des étrangers - suite des sessions 2022 ou 2023	7h	14 mars
●	Comprendre et lutter contre les discriminations dans le secteur de l'accompagnement social et de la lutte contre l'exclusion	21h	2, 3 et 4 avril
	Droits des personnes accueillies et accompagnées : mieux comprendre les enjeux du consentement	14h	15 et 16 avril
	De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement	21h	15, 16 et 17 mai
	Rendre sa communication écrite plus accessible à tous les publics	14h	23 et 24 mai
	Les clés pour une approche sécurisée et accueillante des personnes en souffrance psychique	21h	5, 6 et 7 juin
	L'accès aux prestations sociales des personnes étrangères	14h	13 et 14 juin
	S'initier à la médiation active	14h	27 et 28 juin
●	Interculturalité	21h	Printemps
●	L'accompagnement des personnes sous addictions et la réduction des risques	21h	Printemps
	<i>Formations à programmer selon vos demandes</i>		
	Accompagner les personnes à l'usage du numérique	21h	Dates à définir ensemble
	Prévenir et accompagner les situations d'agressivité et de violence	21h	
	Le développement du pouvoir d'agir des personnes	28h	

NOUVEAU

SE PRÉPARER AUX NOUVELLES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

POUR QUI ?

Professionnels d'encadrement, directions, référents qualité, administrateurs, ...

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR

Formatrice experte des démarches évaluatives et d'amélioration continue de la qualité dans le secteur social et médico-social

PÉDAGOGIE

- Exposés
- Apports théoriques
- Travaux en sous groupes
- Études de cas
- Retours d'expérience
- Supports
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

Session de formation réalisée en partenariat avec :



OBJECTIFS

- Comprendre le cadre réglementaire de l'évaluation et ses enjeux
- Connaître les méthodes d'évaluation liées au nouveau dispositif
- Connaître les critères du référentiel d'évaluation et leurs éléments évaluatifs
- Identifier les étapes de mise en place et de pérennisation d'une démarche d'amélioration de la qualité
- Identifier les supports et méthodes permettant de préparer l'établissement et les équipes à l'évaluation externe
- Analyser par retour d'expérience les freins et leviers à la conduite du changement en matière de démarche qualité

CONTENU

Jours 1 et 2 :

- Le nouveau cadre et les nouvelles modalités de l'évaluation
- La démarche antérieure d'amélioration de la qualité : quel bilan ?
- La place des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
- La place de la personne accompagnée et des instances de participation
- Le référentiel : décryptage de la structure du référentiel, appropriation de la sémantique, identification et distinction des types de critères
- Exercices pratiques d'appropriation en sous-groupes
- Focus sur les critères impératifs
- Les méthodes évaluatives : accompagné traceur, traceur ciblé et audit système
- Exercices pratiques : les questions évaluatives et les éléments d'évaluation
- Les organismes accrédités et les intervenants évaluateurs : procédures et choix, analyse de propositions techniques
- Conclusion : l'autoévaluation préalable (préparation de la journée 3)

Jour 3 :

- Retour d'expériences sur l'auto-évaluation et/ou le Programme d'Amélioration Continue de la Qualité
- Mises en situation : « la visite d'évaluation : se préparer et préparer les équipes et les personnes accompagnées »

DATES

3 jours (21h)
15, 16 février et 11 avril 2024

TARIFS

Formation en inter :
100€ / adhérent
150€ / non adhérent



LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES ÉTRANGERS

POUR QUI ?

Professionnels du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR

Juriste / formatrice droit des étrangers

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et juridiques
- Enseignement participatif et interactif
- Partage d'expériences
- Etudes de cas
- Evaluation par questionnaire et quizz bilan à chaque séquence clé, enquêtes pré et post formation

«Formation complète, dynamique, interactive ; contenu de qualité adapté à notre secteur social»

Paroles de participants (2023)

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les différentes catégories de titres de séjour, les procédures et requis pour y accéder ainsi que les droits afférents
- Savoir accompagner les personnes en situation administrative précaire du fait d'un refus de leur demande de titre de séjour
- Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles relevant de l'application des règles du droit au séjour (assignations administratives à résidence, placement en rétention administrative...) pour orienter et accompagner de manière adéquate les personnes

CONTENU

Jour 1 : Accompagner les étrangers dans l'accès et l'exercice de leurs droits

- Principes généraux
- Réflexes pratiques et juridiques
- L'entrée sur le territoire

Jour 2 : L'accès au séjour en France

- Règles et documents
- La demande de titre de séjour
- Droits et devoirs rattachés au droit au séjour

Jour 3 : L'éloignement des étrangers et les voies de recours

- Le refus du droit au séjour et ses conséquences
- Les mesures d'éloignement et décisions associées
- Les recours possibles

Jour 4 : Retour sur des situations professionnelles vécues et réactivation des connaissances

DATES

4 jours (28h)
18, 19, 20 mars
et 18 juin 2024

TARIFS

Formation en inter :
880€ / adhérent
1200€ / non adhérent

Formation en intra
dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

POUR QUI ?

Professionnels du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères

Pré requis : avoir suivi une session de 3 jours « Fondamentaux du droit des étrangers » avec la FAS PdL en 2022 ou 2023

VOTRE FORMATEUR

Juriste / formatrice droit des étrangers

PÉDAGOGIE

- Rappels théoriques et juridiques
- Partage d'expériences
- Evaluation formative et auto-évaluation
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Réactiver les connaissances
- Revenir sur des situations professionnelles vécues

Cette formation permet aux professionnelles ayant suivi la formation « Les fondamentaux du droit des personnes étrangères » avec la FAS PdL en 2022 ou 2023, de faire un rappel des compétences, de mettre à jour les connaissances et d'analyser de nouveaux cas pratiques

CONTENU

- Réactivation des connaissances
- Retour sur des situations professionnelles vécues

DATES

1 jour (7h)
14 mars 2024

TARIFS

Formation en inter :
220€ / adhérent
300€ / non adhérent



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

NOUVEAU

COMPRENDRE ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SECTEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

POUR QUI ?

Professionnels de l'insertion et de l'accompagnement social dans le secteur de la lutte contre l'exclusion

VOS FORMATEURS

Formateurices spécialisé-es dans la lutte contre les discriminations dans l'accompagnement social

PÉDAGOGIE

- Prise en compte des connaissances des participants
- Expérimentation pour favoriser l'appropriation des outils
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique de la discrimination, de la non-discrimination et le situer dans son contexte professionnel
- Prendre conscience et mesurer ses possibilités d'action
- Situations vécues et améliorations concrètes

Cette formation permet aux professionnel-les du secteur d'appréhender dans leur intégralité les enjeux liés à la lutte contre les discriminations. Elle leur permet d'être outillé-es pour adapter leur posture et leurs pratiques afin de rendre l'environnement inclusif pour toutes

CONTENU

Jour 1 : Maîtriser le cadre juridique de la discrimination, de la non-discrimination et le situer dans son contexte professionnel

- Comprendre le vocabulaire en lien avec les discriminations
- Comprendre les mécanismes des discriminations
- Nommer les discriminations que rencontrent les publics accompagnés
- Identifier le cadre légal de la lutte contre les discriminations

Jour 2 : Prendre conscience et mesurer ses possibilités d'action

- Examiner une situation sous l'angle de l'égalité
- Appliquer des bonnes pratiques pour prévenir des situations problématiques
- Déconstruire ses représentations sur les identités de genre

Jour 3 : Situations vécues et améliorations concrètes

- Anticiper les comportements discriminants ou problématiques
- Analyser sa propre posture professionnelle et l'adapter
- Etablir des procédures pour garantir la montée en compétence de chacun-e

DATES

3 jours (21h)
2, 3 et 4 avril 2024

TARIFS

Formation en inter :
680€ / adhérent
920€ / non adhérent



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

DROITS DES PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES : MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DU CONSENTEMENT

POUR QUI ?

Intervenants sociaux du champ de l'insertion (Asile, hébergement, IAE, logement)

Aucun prérequis

VOS FORMATEURS

Sociologue, consultant et formateur en médiation et gestion des conflits

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Mieux comprendre l'importance de la notion de consentement aujourd'hui
- Identifier les grandes évolutions sociétales récentes et la manière dont elles bouleversent notre rapport au consentement (#MeToo, Scandale ORPEA, notion d'emprise)
- Mieux saisir les rapports entre violence, manipulation et consentement
- Travailler à des positionnements justes dans le cadre professionnel

CONTENU

Jour 1 :

Définitions / déconstruction de la notion de consentement

- Consentement et évolution du seuil de tolérance de la violence dans les sociétés contemporaines
- Consentement et injonctions paradoxales : « Consentez ! »
- Le consentement : spontané ou suscité ?
- Manipulation et consentement
- Quelques éléments de psychologie interindividuelle

Consentement et vécu professionnel

- Identification des situations où le consentement est en jeu
- Respect de la personne et consentement
- Assertivité et consentement

Jour 2 : Retour d'expériences, construction de stratégies positives collectives et personnelles

DATES

2 jours (14h)
15 et 16 avril 2024

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra
dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

DE L'HÉBERGEMENT AU LOGEMENT : FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

POUR QUI ?

Travailleurs sociaux de centres d'hébergement, notamment collectifs

Aucun prérequis

VOS FORMATEURS

Cadres de l'intervention sociale spécialisés dans l'accompagnement dans le logement
Juristes

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Apports d'outils méthodologiques
- Travaux participatifs en sous-groupes
- Analyse de pratiques avec des professionnels
- Illustration avec des démarches innovantes
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

«Allier connaissance théorique et illustration pratique ; actus de terrain - dispositifs expérimentaux ; intervenants riches d'expérience»

Paroles de participants (2023)

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement
- Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent
- Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement
- Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé

CONTENU

Jour 1 : Cadrage de la philosophie du Logement d'abord et approche juridique

- Histoire, principes et orientations structurant l'évolution du secteur
- Evolution des pratiques professionnelles
- Les différents types de statuts : hébergement, sous location, location
- Les limites et leviers du statut dans la prise en charge et l'accompagnement

Jour 2 : La démarche d'accompagnement social dans le logement

- « Aller vers » les personnes dans une logique préventive
- Modalités d'intervention dans le cadre de la visite à domicile
- Le travail sur les situations de refus et de non adhésion
- Savoir habiter : co-construire le projet logement avec la personne en développant ses compétences acquises par l'acte d'habiter
- La dimension collective de l'accompagnement : la lutte contre l'isolement, l'insertion dans le quartier

Jour 3 : Appropriation des innovations sociales liées aux orientations du Logement d'abord

La capacitation ou l'approche par les compétences, la multi-référence, la pair-aidance, la pluridisciplinarité, la transdisciplinarité

DATES

3 jours (21h)
15, 16 et 17 mai 2024

TARIFS

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

Formation en intra
dans vos locaux :
Nous consulter



RENDRE SA COMMUNICATION ÉCRITE PLUS ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS

POUR QUI ?

Intervenants sociaux du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)

Amener un document existant de sa structure sur lequel travailler lors de la formation et se munir si possible d'un ordinateur portable

VOTRE FORMATEUR

Intervenante formée FALC, expériences dans les champs du handicap et de l'insertion

PÉDAGOGIE

- Analyses de documents
- Apports de connaissances
- Projection de films sur des expériences et des réalisations
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Appliquer une méthode pour construire une information accessible dans les structures
- Construire un plan d'action de mise en accessibilité des documents, -incluant le public accompagné

CONTENU

Jour 1 :

Les bases de l'accessibilité des documents

- Le contexte législatif et réglementaire, les origines de l'information accessible
- Les enjeux de l'accessibilité des documents
- Analyse de l'existant au sein de la structure et sur le territoire

Les grandes règles de l'accessibilité des documents (travail de déduction à partir d'études comparées de document)

- La nécessaire implication des personnes accompagnées
- Le choix des mots et la construction des phrases

Jour 2 :

Les grandes règles de l'accessibilité des documents (suite)

- L'illustration des documents
- La mise en page et la police des caractères

La construction d'un document accessible

- Les moyens pour impliquer les personnes accompagnées dans l'élaboration et la validation du document
- Mise en pratique et plan d'action

DATES

2 jours (14h)
23 et 24 mai 2024

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra
dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

LES CLÉS POUR UNE APPROCHE SÉCURE ET ACCUEILLANTE DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

POUR QUI ?

Intervenants sociaux du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR

Formateur professionnel de santé intervenant dans le champ de la réhabilitation, et Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Exercices pratiques
- Mise en situation
- Travaux en sous groupes
- Retours d'expérience
- Supports vidéo
- Evaluations formatives
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis

«Meilleure compréhension des troubles et souffrance psychique, être mieux armée pour les aborder»

Paroles de participants (2023)

OBJECTIFS

- Être capable de reconnaître les situations de trouble psychique et de détresse psychique et comprendre leurs manifestations
- Être capable de communiquer, informer, contenir, orienter les personnes en situation de souffrance psychique
- Développer le travail d'équipe et de réseau partenarial pour mieux accompagner

CONTENU

Jour 1 et 2 :

- Débriefing et échanges sur les représentations sociales et les préjugés en santé mentale
- La santé mentale définition et enjeux (source Organisation Mondiale de la Santé)
- Qu'est-ce qu'un trouble psychique ?
- Approche clinique des différents troubles psychiques : la schizophrénie, les troubles de l'humeur, les troubles graves de la personnalité, addictions.
- Études de cas
- Le handicap psychique et la souffrance psychique
- Crise, urgence, agitation, comportements problématiques : savoir se positionner et communiquer dans les situations critiques
- Analyses de situations rencontrées et co-construction de protocoles d'action
- Le réseau en santé mentale sur le territoire
- La notion de secret partagé

Jour 3 :

- Le dispositif EMPP
- Vignettes cliniques : étude de cas et questionnement de pratique

DATES

3 jours (21h)
5, 6 et 7 juin 2024

TARIFS

Formation en inter :
680€ / adhérent
920€ / non adhérent

Formation en intra
dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

L'ACCÈS AUX PRESTATIONS SOCIALES DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

POUR QUI ?

Professionnels du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR

Juriste / formatrice droit des étrangers

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et juridiques
- Enseignement participatif et interactif
- Partage d'expériences
- Etudes de cas
- Evaluation par questionnaire et quizz bilan à chaque séquence clé
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

«Formation complète, dynamique, interactive ; contenu de qualité adapté à notre secteur social»

Paroles de participants (2023)

OBJECTIFS

- Connaître les conditions que doivent réunir les étrangers pour prétendre à l'octroi de prestations sociales, en fonction de la nature de celles-ci
- Connaître les différents dispositifs de prise en charge des frais médicaux des étrangers
- Comprendre l'impact de la situation administrative d'un étranger sur l'évolution de ses droits aux prestations sociales
- Savoir accompagner les étrangers dans les démarches de contestation d'un refus de droit opposé par un organisme de sécurité sociale

CONTENU

Introduction

- Le système de protection sociale en France : introduction aux logiques d'assurance, d'assistance et de protection universelle
- Le principe d'égalité de traitement et de non-discrimination en matière de sécurité sociale
- L'abandon du critère de nationalité
- La généralisation de la condition de régularité de séjour

Jour 1

- La condition de régularité de séjour des étrangers du point de vue de la sécurité sociale
- La prise en charge des frais médicaux et de santé des personnes étrangères
- Les conditions d'octroi des prestations sociales, en fonction de leur nature

Jour 2

- Le contentieux de la sécurité sociale : contester une décision prise par un organisme de sécurité sociale
- Les réclamations, médiations et voies de recours
- Les procédures et moyens à invoquer
- Les partenaires à solliciter en cas de blocages

DATES

2 jours (14h)
13 et 14 juin 2024

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra
dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

S'INITIER À LA MÉDIATION ACTIVE

POUR QUI ?

Intervenants sociaux du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)

Prérequis : Accompagner les publics vers l'insertion professionnelle, être en relation ponctuelle ou régulière avec des entreprises

VOTRE FORMATEUR

Salariée de la Fédération des Acteurs de la Solidarité spécialisée dans l'accès à l'emploi et la médiation active, et professionnels de l'IAE formés à la médiation active

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques, apport de connaissances, retours d'expériences et d'outils méthodologiques (guides, témoignages...)
- Appui sur les pratiques des stagiaires (échanges de pratiques) et travail en petits groupes afin de faire émerger des propositions d'évolution

«Échanges de pratique - partage, retour d'expériences - outils concrets, réseau - formatrice agréable et dynamique»

Paroles de participants (2023)

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la médiation active à l'emploi
- Rapprocher la méthode de sa propre pratique professionnelle
- Identifier les actions à engager pour se rapprocher des entreprises du territoire

CONTENU

Jour 1 : Partir des expériences de participants pour identifier les leviers à utiliser afin de permettre l'accès à l'emploi durable des personnes concernées par le chômage de longue durée.

Définition de la médiation active et des 3 stratégies à mobiliser :

- Réseaux d'entreprises
- Mises en relation
- Suivi dans l'emploi

Présentation des 5 principes d'action de la médiation active :

- Réduire la sélectivité dans l'accès à l'emploi
- Développer le pouvoir d'agir
- Faire évoluer les modes de recrutement et d'intégration
- Développer la réactivité
- Se coordonner avec les équipes sociales et médicosociales

Conséquences de la médiation active sur l'accompagnement : médiation VS intermédiation / accompagnement linéaire VS accompagnement itératif

Jour 2 : Comment structurer une offre d'accompagnement auprès de l'entreprise ? Quels moyens mobiliser ?

- Soutien au recrutement
- Accompagnement de la phase d'accueil et d'intégration dans le poste
- Suivi dans l'emploi

La médiation active fait aussi évoluer l'accompagnement proposé à la personne en recherche d'emploi : enjeux de valorisation, de création de la motivation, stratégie d'opportunité et analyse des mises en situation professionnelle répétées proposées à la personne.

DATES

2 jours (14h)
27 et 28 juin 2024

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

POUR QUI ?

Intervenants sociaux du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement).

Aucun prérequis

OBJECTIFS

Comment accompagner un collectif aux cultures diverses ?
Comment prendre en compte les différences et installer le vivre-ensemble ?
Comment encadrer une équipe multiculturelle ?
Comment permettre l'expression et la juste place de chacun ?
Une formation de 3 jours très attendue par les professionnel.le.s du secteur, dans leurs missions d'accompagnement de tous les publics.

CONTENU

Formation en cours de construction, information d'ici fin 2023 pour une mise en place printemps 2024

DATES

3 jours (21h)
Printemps 2024

TARIFS

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

NOUVEAU

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES SOUS ADDICTIONS ET LA RÉDUCTION DES RISQUES

POUR QUI ?

Intervenants sociaux du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement).

Aucun prérequis

OBJECTIFS

Une formation d'apports théoriques et pratiques sur l'accueil et l'accompagnement de personnes sous addictions, et la prise en compte de leur santé dans un objectif de réduction des risques.

CONTENU

Formation en cours de construction, information d'ici fin 2023 pour une mise en place printemps 2024

DATES

3 jours (21h)
Printemps 2024

TARIFS

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

**Formation en intra
dans vos locaux :**
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

ACCOMPAGNER LES PERSONNES À L'USAGE DU NUMÉRIQUE

POUR QUI ?

Intervenants sociaux (AHI, IAE, santé...)

Prérequis :

- Connaissance des savoirs de base en informatique (connaître l'environnement de l'ordinateur, formulaire en ligne...)
- Gestion de la messagerie et de la navigation internet

VOTRE FORMATEUR

Formatrice spécialisée dans les usages socio-éducatifs des Technologies de l'Information et de la Communication

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Exercices pratiques
- Mise à disposition de supports pédagogiques variés
- Présentation d'expériences et échanges de pratiques
- Evaluations formatives
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

Apporter aux professionnels accompagnants les compétences et outils nécessaires à l'accompagnement des personnes dans leur usage du numérique :

- Mieux appréhender les enjeux du numérique liés à l'intervention sociale
- Identifier des outils et une pédagogie du numérique
- Mieux appréhender les questions d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique

CONTENU

Jour 1 : Les enjeux du numérique dans le travail social : posture, éthique, confidentialité

- Les enjeux de l'inclusion numérique
- Les postures de l'accompagnement
- Éthique, confidentialité, protection des données RGPD

Jour 2 : Comment accompagner les personnes dans l'utilisation du numérique et comment leur permettre d'utiliser les bons outils

- Identifier les niveaux d'usage/mésusage du numérique
- Organiser l'accompagnement : diagnostic, accompagnement, orientation
- Acquérir des repères pour l'animation d'ateliers collectifs
- Identifier les relais sur son territoire : infrastructures, médiateurs numériques...

Jour 3 : Retour d'expériences, échanges de pratiques et adaptation des outils

DATES

3 jours (21h)

Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra
dans vos locaux :

Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS D'AGRESSIVITÉ ET DE VIOLENCE

POUR QUI ?

Intervenants sociaux (AHI, IAE, santé...) et professionnels qui accueillent et accompagnent des personnes en situation de précarité

Aucun prérequis

VOS FORMATEURS

Formatrice en relations humaines et accompagnement des équipes
Formatrice en construction de projet et médiatrice en Communication Non Violente

PÉDAGOGIE

- Méthodes participatives centrées sur le groupe : jeux de rôle, exercices d'auto positionnement, lectures, apports théoriques
- Evaluation des acquis par des mises en situations, enquête pré et post formation

OBJECTIFS

- Améliorer ses capacités à communiquer avant, pendant et après une situation délicate
- Mieux réguler ses émotions et sa posture face à des tensions
- Prévenir et identifier les éléments déclencheurs et signes de tensions
- Contribuer à la mise en place d'une culture de la non-violence

CONTENU

Définitions et mécanismes du conflit et de la violence

Gestion des conflits

Pistes pour prévenir, gérer et transformer la violence

Gestion des peurs et des émotions

DATES

3 jours (21h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES

POUR QUI ?

Intervenants sociaux des secteurs de l'hébergement-logement, de l'IAE, de la santé...

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR

Formateur et consultant
Membre de l'ANANDA DPA et de l'association internationale du DPA

PÉDAGOGIE

- Mobilisation de la pratique concrète des participants, apports théoriques et analyse des réflexions sur le travail social
- Travaux en petits groupes
- Questionnaires d'auto évaluation
- Enquêtes pré et post formation

«Formation dynamique qui permet l'expérimentation très concrète avec un juste équilibre entre théorie et mise en pratique ; nouvelle approche qui met l'utilisateur au cœur de son projet approche qui peut être mise en place rapidement dans l'institution»

Paroles de participants (2023)

OBJECTIFS

- Définition du contexte avec l'utilisateur, à partir de ce qu'il considère comme essentiel pour lui
- Prise en compte de la complexité et de la diversité des enjeux et des logiques et contextes d'action de tous les acteurs concernés
- Conduite contextuelle des interventions, en définissant avec la personne une cible de changement concrète, adaptée et adaptable

CONTENU

La formation repose sur un postulat : expérimenter le développement de son propre pouvoir d'agir va permettre de favoriser le développement de celui des personnes accompagnées

Premier module (jours 1 et 2) :

- Exploration des situations à la lumière des deux premières « balises » de l'approche DPA : définition du problème et analyse des enjeux puis apports sur certains aspects théoriques
- Travail de mise en pratique dans l'intersession

Deuxième module (jours 3 et 4) :

- A partir de situations d'interactions concrètes travailleur social/ usagers, exploration des deux autres « balises » de l'approche DPA : conduite contextuelle du changement, apprentissage expérientiel et conscientisation
- Apports théoriques et groupes d'analyse de notions clés du travail social

DATES

4 jours (28h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra
dans vos locaux :
Nous consulter



CONNAÎTRE ET COMPRENDRE

Les sessions de formation « Connaître et comprendre » sont destinées aux nouveaux administrateurs, bénévoles et salariés qui ont intégré récemment un organisme de lutte contre l'exclusion. Les formations « Connaître et comprendre » visent à fournir à ces nouvelles forces vives du secteur un premier niveau de connaissance des politiques publiques et des dispositifs régissant les différents secteurs d'intervention :

<i>Formations à programmer selon vos demandes</i>	<i>Dates</i>
Accueil, hébergement, insertion par le logement - spécifique professionnels des fonctions supports	7h
L'insertion par l'activité économique	7h
Le secteur de la demande d'asile	7h
Les dispositifs d'accès à la santé	7h

Dates à définir ensemble

POUR QUI ?

Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR

Chef de projet à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et méthode active
- Distribution de documents ressources
- Jeux d'auto-évaluation et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs de l'accueil, l'hébergement et l'accès au logement
- Connaître les différents publics, acteurs et financeurs concernés par chaque dispositif.
- Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires
- Comprendre les enjeux des principales réformes en cours : Logement d'abord, ...

CONTENU

Les publics de l'hébergement et du mal logement

- Évolution du profil des personnes à la rue
- Approche quantitative et qualitative

Les différents dispositifs d'hébergement et du logement

- La veille sociale
- L'hébergement
- Le logement adapté

Les différents schémas et programmation du secteur

- Plans Départementaux pour l'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens

Les grandes lois de référence

- Loi 2 janvier 2002
- Loi DALO : Droit au Logement Opposable
- Loi ALUR : Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové
- Loi ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

Les réformes en cours : le Logement d'abord

- Origines du Logement d'abord en France
- Evolutions
- Analyses et perspectives

DATES

1 jour (7h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en inter :

220€ / adhérent
300€ / non adhérent
60€ / bénévole



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

POUR QUI ?

Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR

Animatrice Projet SEVE à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Présentations théoriques
- Echanges et débats
- Distribution de documents
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

«Formation interactive bien calibrée sur le temps ; vision globale de l'IAE et de ses acteurs»

Paroles de participants (2023)

OBJECTIFS

- Appréhender l'évolution de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) depuis sa création et les impacts de ses évolutions sur l'accompagnement
- Comprendre les spécificités des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (ACI, EI, AI, ETTI, EITI)
- Identifier les apports du triptyque : mise en emploi, formation, accompagnement
- Comprendre le rôle et les missions des réseaux de l'IAE
- Repérer les pilotes et financeurs du secteur

CONTENU

L'Insertion par l'Activité Economique

- Origines
- Définition dans le Code du Travail
- Développement et reconnaissance par les pouvoirs publics - Pacte Ambition IAE

Présentation des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

- Principes communs
- Spécificités entre les SIAE (publics, financements...)
- Passerelles possibles dans une optique de parcours

Focus sur les SIAE en Pays de la Loire

- Nombre de SIAE
- Répartition
- Supports d'activité

La gouvernance de l'IAE : pilotes, financeurs, parties prenantes et instances de concertation

Les réseaux de l'IAE : présentation et spécificités

DATES

1 jour (7h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en inter :
220€ / adhérent
300€ / non adhérent
60€/ bénévole

LES DISPOSITIFS D'ACCÈS À LA SANTÉ

POUR QUI ?

Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR

Chargée de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et méthode active
- Distribution de documents ressources
- Jeux d'auto-évaluation et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs concourant à l'accès à la santé
- Savoir situer les dispositifs dans le parcours de santé, le parcours de vie et le parcours résidentiel
- Parvenir à se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires

CONTENU

- **Introduction sur le système de santé et la place de la précarité dans ce système**
- **Les missions des dispositifs sanitaires, de prévention et médico-sociaux qui concourent à la lutte contre les inégalités sociales de santé et à la lutte contre l'exclusion** (LHSS, LAM, ACT, CSAPA, CAARUD, CFPD, PASS, points santé...) et leur lien avec les dispositifs sociaux et d'insertion
- **L'articulation entre les dispositifs dédiés et le droit commun**
- **L'accompagnement santé en questions**
- **De la prévention aux soins** : le parcours santé des personnes en situation de précarité

DATES

1 jour (7h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en inter :
220€ / adhérent
300€ / non adhérent
60€/ bénévole

LE SECTEUR DE LA DEMANDE D'ASILE

POUR QUI ?

Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR

Chargée de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et méthode active
- Distribution de documents ressources
- Jeux d'auto-évaluation et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs concourant à l'accueil et à l'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés
- Connaître les publics, acteurs et financeurs concernés
- Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires

CONTENU

La protection internationale

- Définitions
- Concepts
- Histoire

Le parcours géographique et administratif du demandeur d'asile

- Arrivée sur le territoire
- Procédure d'asile
- Conditions matérielles d'accueil

Le Dispositif National de l'Accueil - DNA

- Premier accueil
- Hébergement
- Accompagnement
- Sortie du dispositif

Les acteurs sur le territoire, du premier accueil à l'intégration

DATES

1 jour (7h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en inter :
220€ / adhérent
300€ / non adhérent
60€/ bénévole

STRATÉGIE ET QUALITÉ

Les sessions de formations « Stratégie et qualité » sont destinées aux acteurs des organismes (administrateurs, bénévoles, personnes accueillies et salariés) souhaitant mettre en place différents types de démarches projets au sein de leur structure. Les formations « Stratégie et qualité » visent à fournir des repères sur les enjeux et les méthodes pour mener des démarches projets spécifiques. Ces temps de formations peuvent se décliner aussi bien en inter organisme qu'en intra organisme selon la dynamique recherchée.

<i>Formations programmées</i>		<i>Dates</i>
Le management au service de la dynamique d'équipe dans le travail social	14h	15 mars, 29 mars (matin) et 19 avril (matin)
<i>Formations à programmer selon vos demandes</i>		
Participation des personnes accompagnées : de la théorie à la mise en oeuvre	*	Dates à définir ensemble
Elaborer ou réactualiser son projet de structure	*	

* Durée d'intervention personnalisée

LE MANAGEMENT AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE D'ÉQUIPE DANS LE TRAVAIL SOCIAL

POUR QUI ?

Directeur.rice ou responsable en charge de manager des équipes

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR

Consultante et coach certifiée – Dynamiques de coopération et processus de changement

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et méthodologiques tenant compte des spécificités du secteur
- Formation-action : travail en groupe sur des études de cas
- Remise d'une boîte à outils à chaque participant
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

«Les points forts de la formation sont les apports théoriques (outils et méthodes), le partage d'expérience et la grande qualité de la formation»

Paroles de participants (2023)

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'un management de qualité et prendre du recul sur sa posture et ses pratiques
- Identifier les différentes dimensions de la fonction managériale et être en mesure de se positionner sur chacune
- Disposer de méthodes et d'outils pour déployer un management adapté à son contexte et accompagner le changement dans ses équipes
- Bénéficier d'un espace de partage d'expériences et de réflexion entre pairs

CONTENU

Définitions et enjeux du management

- Evolution de la société et des approches du management
- Les spécificités du management dans le secteur social

Les dimensions du management

- Travailler avec les parties prenantes pour définir sa feuille de route
- Accompagner et faire progresser chacun de ses collaborateurs
- Les fondamentaux du pilotage
- La gestion des priorités et du temps

DATES

1 jour + 2 demi-journées (14h)
15 mars, 29 mars (matin) et
19 avril (matin) 2024

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra
dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

ÉLABORER OU RÉACTUALISER SON PROJET DE STRUCTURE

POUR QUI ?

L'ensemble des acteurs (direction, salariés, bénévoles, administrateur, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis

VOS FORMATEURS

Chargés de mission de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire en fonction des thématiques traitées

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Documentation (recommandations et référentiels ...)
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

Ce module doit permettre aux associations, établissements ou services d'acquérir des méthodes et outils pour organiser les conditions dans lesquelles ils pourront élaborer ou réactualiser leur projet. Il s'agit donc de :

- Structurer et donner un cadre à l'élaboration d'un projet d'établissement
- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement

CONTENU

Réaliser les étapes de la construction du projet associatif / projet d'entreprise / d'établissement

- Valeurs et principes
- Objectifs généraux
- Objectifs opérationnels ou missions
- Prestations ou activités selon les différentes missions : accueillir, héberger, produire, accompagner vers l'emploi
- Moyens mobilisés : ressources humaines, ressources matérielles, partenariat
- Perspectives : objectifs de progrès, scénarios d'évolution, modalités d'évaluation du projet d'établissement...
- Place des personnes accueillies/accompagnées dans le projet d'établissement

Connaître la méthodologie et l'organisation de l'écriture du projet de d'établissement

- Structuration
- Passage de l'analyse à la synthèse
- Points sur les documents intermédiaires
- Rédaction du projet, conditions de faisabilité
- Plans d'action prévisibles

DATES

Durée d'intervention personnalisée
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
1000€ / jour / adhérent
1200€ / jour / non adhérent

PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES : DE LA THÉORIE À LA MISE EN OEUVRE

POUR QUI ?

L'ensemble des acteurs (direction, salariés, bénévoles, administrateur, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis

VOS FORMATEURS

Chargés de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Méthodes créatives
- Jeux et expérimentations
- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Apporter un éclairage autour de la question de la participation des personnes accompagnées : cadre légal, origines, ...
- Transmettre des points de repères théoriques sur la participation et le développement du pouvoir d'agir
- Connaître et maîtriser les outils de la participation
- Expérimenter des méthodes d'animation

CONTENU

- Définition et origine de la participation
- Retour sur le cadre légal : les textes, obligations et marges de manœuvre pour l'association
- Agir avec les personnes accueillies et/ ou accompagnées » : quels sont les objectifs et les enjeux ?
- Les instances participatives existantes :
 - En interne des associations
 - Au niveau local
 - Au niveau régional
 - Le Conseil Régional des Personnes Accompagnées
 - Au niveau national
- Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la participation au sein de la structure

DATES

Durée d'intervention personnalisée
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

ENCADRANT.E TECHNIQUE D'ACTIVITÉS D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

session 2023-2025 - Pays de la Loire



ETAIE est un titre professionnel de niveau IV qui permet de consolider et valoriser ses compétences de l'encadrement de salariés en parcours. Il s'agit également de faire évoluer les pratiques professionnelles en s'appuyant sur les expériences de terrain, et de professionnaliser les structures d'insertion.

Cette formation en alternance est ouverte à tous les professionnels de l'Economie sociale et Solidaire exerçant une fonction d'encadrement.

C'est une formation modulaire basée sur l'alternance intégrative avec la possibilité de suivre tout ou partie de la formation selon 4 blocs de compétences.

POUR QUI ?

Encadrants techniques d'insertion Salariés exerçant une fonction d'encadrement au sein d'une SIAE ou structure de l'ESS

Prérequis :

- Exercer la fonction d'encadrant.e technique au sein d'une structure d'insertion
- Connaître la formation et avoir des attentes claires par rapport à ses objectifs et à son contenu

VOS FORMATEURS

Intervenants professionnels de la formation dans le domaine de l'insertion par l'activité économique, la santé, ...

Coordinatrice de formation pour la qualité et le suivi pédagogique, avec toutes les parties prenante

LIEU DE FORMATION

Maison de quartier des Hauts de St Aubin, Angers

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Etudes de cas concrets
- Analyse de la pratique
- Mise à disposition en ligne de documents supports suite à la formation
- Visionnage et étude de films
- Visites apprenantes
- Travaux individuels ou par groupes

ÉVALUATION

- Formulaire d'évaluation de la formation
- Ecrits intermédiaires
- Dossier professionnel écrit à rendre en fin de formation
- Soutenance orale avec un jury professionnel
- Quiz réguliers durant la formation (non pris en compte dans la validation du titre professionnel)
- Feuilles de présence

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : ENCADRER DES SALARIÉS EN INSERTION

OBJECTIFS

- Connaître le contexte et la réglementation du secteur de l'IAE
- Accueillir et intégrer des nouveaux salariés
- Organiser et contrôler le travail
- Manager l'équipe

DURÉE BC1

119 heures, 17 jours de formation + 3h pour la journée de passage de jury

DATES BC1

15 jours de formation du 8 novembre 2023 au 2 février 2024 puis préparation au jury 19 et 20 décembre 2024 et jury 30-31 janvier 2025

TARIFS

1 930 €

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : FORMER DES SALARIÉS EN SITUATION DE PRODUCTION

OBJECTIFS

- Définir et organiser des situations de travail afin de développer les compétences des salariés
- Améliorer la capacité à transmettre des savoir-faire professionnels
- Évaluer les progressions afin de mettre en évidence et valoriser les acquis des salariés en parcours

DURÉE BC2

108 heures, 15 jours de formation + 3h pour la journée de passage de jury

DATES BC2

13 jours de formation du 14 février au 17 mai 2024 puis préparation au jury 19 et 20 décembre et jury 30-31 janvier 2025

TARIFS

1 708 €

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : ORGANISER ET FAIRE LE SUIVI DU PROCESSUS DE PRODUCTION

OBJECTIFS

- Concevoir une prestation de biens ou de services en ayant analysé la demande
- Coordonner et suivre le déroulement d'un processus de production
- Articuler les différentes tâches de production avec les enjeux de construction du parcours d'insertion
- Maîtriser l'utilisation des outils de suivi et de contrôle

DURÉE BC3

108 heures, 15 jours de formation + 3h pour la journée de passage de jury

DATES BC3

13 jours de formation du 30 mai au 20 septembre 2024 puis préparation au jury 19 et 20 décembre et jury 30-31 janvier 2025

TARIFS

1 708 €

BLOC DE COMPÉTENCES 4 : PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DES PARCOURS D'INSERTION DES SALARIÉS

OBJECTIFS

- Connaître les acteurs et organismes locaux de l'accompagnement professionnel, l'environnement de la SIAE
- Travailler en équipe et en réseau à la construction d'un parcours professionnel
- Accompagner les salariés en parcours vers l'emploi durable
- Contribuer au développement d'une offre de service aux entreprises / employeurs

DURÉE BC4

108 heures, 15 jours de formation + 3h pour la journée de passage de jury

DATES BC4

13 jours de formation du 2 octobre au 6 décembre 2024 puis préparation au jury 19 et 20 décembre et jury 30-31 janvier 2025

TARIFS

1 708 €

FONCTIONNEMENT de l'organisme de formation

MODALITÉS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Les pré-inscriptions des stagiaires se font soit :

- par l'envoi du bulletin d'inscription dûment complété à l'adresse :

formation.pdl@federationsolidarite.org

- par l'envoi d'une liste des stagiaires par le client faisant apparaître nom, prénom, fonction et adresse mail de chaque stagiaire.

Une adresse mail par stagiaire participant est impérativement communiquée à l'organisme de formation, afin de permettre l'envoi de toutes les informations pédagogiques et pratiques nécessaires.

Pour la bonne organisation de l'activité de l'organisme de formation, les pré-inscriptions doivent parvenir à l'organisme de formation dans **un délai minimum de 6 semaines avant la date de tenue de la formation.**

Les pré-inscriptions sont confirmées par la FAS Pays de la Loire dans leur ordre de réception et jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles.

Si la **formation inter** qui vous intéresse ne comporte pas de dates ou si vous souhaitez organiser une **formation intra**, merci de nous contacter pour une évaluation de votre besoin et une réponse personnalisée.

Pour toute formation non programmée, **un délai de programmation de deux mois minimum, et par conséquent d'accès à une formation**, sera indispensable, pour la bonne organisation de notre prestation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Dans le cas de formations nécessitant des prérequis, il appartient au client de s'assurer, avec les informations mises à disposition par l'organisme de formation, que les personnes concernées par le stage ont un niveau suffisant pour suivre la formation.

Retrouvez notre catalogue, le bulletin d'inscription et

les conditions générales de vente en ligne, sur notre site internet.

Pour plus de renseignements administratifs ou pédagogiques, l'accessibilité et l'adaptation de nos formations, contacter l'accueil de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire au 02 41 20 45 16 ou par mail pour être orienté vers les bons interlocuteurs :

formation.pdl@federationsolidarite.org

En cas de besoin spécifique qui nécessiterait un aménagement des contenus et des modalités de formation, vous serez mis en contact avec notre coordinateur formation François LEBRUN ou notre référente handicap Cécile GRIMAUD, au 02 41 20 45 16 ou par mail :

cecile.grimaud@federationsolidarite.org

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Dès que le nombre d'inscrits nécessaire à l'organisation d'une formation est atteint, **la convention de formation professionnelle est établie et transmise au client en double exemplaire - dont l'un est à retourner signé par le client dans un délai de 10 jours.**

L'inscription est valable à compter de la signature par les deux parties de cette convention.

TARIFS ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

TARIFS ET MODALITÉS

Les tarifs des formations inter établissements sont fixes et indiqués en euros en net dans le catalogue de formation. Les frais de déplacement, hébergement, repas des stagiaires restent à la charge du client.

Lorsque plusieurs personnes d'un même organisme (adhérent ou non) participent à la même formation inter établissements, une réduction de 10% est

accordée sur le tarif individuel et applicable dès le troisième stagiaire.

Les tarifs des formations intra établissement sont établis par l'organisme de formation à la demande d'un client et dépendent des conditions d'intervention du prestataire, de la durée de la formation et du nombre d'inscrits. La FAS Pays de la Loire s'engage à fournir un devis, qui devra lui être retourné renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

En vertu du partenariat entre les deux associations, les adhérents au réseau COORACE Pays de la Loire bénéficient du tarif «adhérent».



Le règlement des formations est à effectuer par le client dès la signature de la convention de formation.

Le paiement peut se faire :

- Par chèque à l'ordre de FAS Pays de la Loire ;
- Par virement ;
- Par subrogation de financement par un OPCO. Le client est tenu de fournir le justificatif de cette prise en charge lors de l'inscription, et au plus tard le 1er jour de formation, et de préciser cette démarche dans le bulletin de pré-inscription (case à cocher).

PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME COLLECTEUR PARITAIRE AGRÉÉ (OPCO)

L'association régionale FAS Pays de la Loire est agréée en tant qu'organisme de formation, sous le n°52490202249 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'État) et Siret : 352 546 774 00071, lequel est certifié Qualiopi au 1er janvier 2022, au titre de la catégorie Actions de formation.



Les formations délivrées par la FAS Pays de la Loire sont donc éligibles auprès des organismes collecteurs paritaires agréés (OPCO), lorsque le client est éligible à un financement.

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO et souhaite procéder à un règlement par subrogation, une demande de prise en charge doit être effectuée avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription, et au plus tard au premier jour de la formation.

En l'absence de prise en charge de la formation par un organisme collecteur paritaire agréé (OPCO), le client est de plein droit débiteur de l'ensemble du coût de la formation.

PRÉSENCE ET LIEUX DE LA FORMATION

CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

L'organisme de formation fait parvenir la convocation précisant le lieu de la session de formation et ses horaires, le programme, le livret d'accueil du stagiaire ainsi que toutes les informations pratiques nécessaires.

À l'issue de la formation, et sous réserve de son règlement, l'organisme de formation délivre une attestation de présence ou un certificat de réalisation de formation à distance à chaque client et/ou à l'OPCO au regard de la feuille d'émargement signée par le stagiaire.

LIEUX ET HORAIRES DE FORMATION

Sauf exception, les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En règle générale, les formations ont lieu à Angers, dans les locaux de la Fédération : 85 boulevard Germaine Tillion, 49100 ANGERS. Facilement accessibles par les transports en commun et depuis l'autoroute, nos locaux sont adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite et peuvent accueillir 14 personnes (sauf conditions sanitaires particulières)

En fonction des provenances géographiques, des salles peuvent être mobilisées dans d'autres départements. Du fait de contraintes extérieures, certaines formations seront parfois proposées en version à distance via des visioconférences et ateliers numériques, sous réserve que le contenu pédagogique des sessions le permette et avec l'accord de toutes les parties prenantes.

CONDITIONS D'ANNULATION

CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DU STAGIAIRE OU DU CLIENT

Le client peut annuler l'inscription de son salarié à une formation, en formulant sa demande par écrit, dans un délai de 4 semaines avant le début de la formation, par courriel :

formation.pdl@federationsolidarite.org ou voie postale (FAS Pays de la Loire, 85 boulevard Germaine Tillion, 49 100 ANGERS).

Tout désistement après signature et retour de la convention fera l'objet d'une retenue de 50 € pour frais de dossier.

En cas de désistement entre 15 à 6 jours ouvrables avant la date de début de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 30% du coût total initial de la formation.

En cas de désistement dans les 5 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total de la formation sera facturée au client.

Toute formation commencée est due à hauteur de 90% de son coût total, même si le stagiaire ne s'est pas présenté. De ce fait, toute absence à tout ou partie de la formation donne lieu à modification de l'attestation de formation.

CONDITIONS DE MODIFICATION, DE REPORT OU D'ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'organisme de formation se réserve un droit de modification, de report ou d'annulation au regard du nombre d'inscrits ou si la demande est partagée par la majorité des participants à la formation.

En cas de report, qui entraînerait un empêchement pour le stagiaire de participer à la formation, sa structure peut le remplacer en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant.

En cas d'annulation, la FAS Pays de la Loire procédera au remboursement intégral de la formation, à hauteur du montant déjà perçu.

En cas de force majeure, la FAS Pays de la Loire pourra être amenée à réduire ces délais de report, dédoublement ou annulation, tout en informant ses clients dans les meilleurs délais.

Conformément aux réglementations et protocoles officiels en vigueur, l'action de formation pourra être réalisée partiellement ou intégralement à distance si les circonstances empêchent qu'elle ne soit réalisée en présentiel. Le client s'engage à exiger le respect des protocoles de sécurité applicables par le stagiaire, et à lui fournir les équipements de protection individuelle requis. Il s'assure également de fournir au stagiaire les outils informatiques nécessaires au bon déroulement de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure (crise sanitaire, etc), l'organisme de formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients.

PROGRAMME ET CONTENU DES FORMATIONS

PROGRAMME DES FORMATIONS

L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateurs et intervenants, sans conséquence sur les obligations du client.

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la FAS Pays de la Loire. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations, et à faire respecter cet engagement par le stagiaire.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la FAS Pays de la Loire sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données et la Loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des données personnelles qui le concernent.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la FAS Pays de la Loire et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent.

La participation aux formations implique l'acceptation totale des Conditions Générales de Vente par le client.

Ce droit peut être exercé par voie postale, auprès de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire - 85 boulevard Germaine Tillion, 49100 ANGERS - ou par voie électronique à l'adresse suivante : formation.pdl@federationsolidarite.org

La FAS Pays de la Loire s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

RÉCLAMATIONS OU SUGGESTIONS

Si malgré toute l'attention portée par l'organisme de formation pour proposer des formations de qualité, les clients ne sont pas satisfaits ou ont constaté des dysfonctionnements ou souhaitent faire part d'une suggestion ou d'un commentaire, l'organisme de formation reste à leur disposition pour en échanger.

Nous vous invitons à nous contacter, afin d'identifier ensemble les améliorations requises.

- par téléphone : 02 41 20 45 16

- par mail : formation.pdl@federationsolidarite.org

Les informations que vous nous transmettez seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

PLAN D'ACCÈS



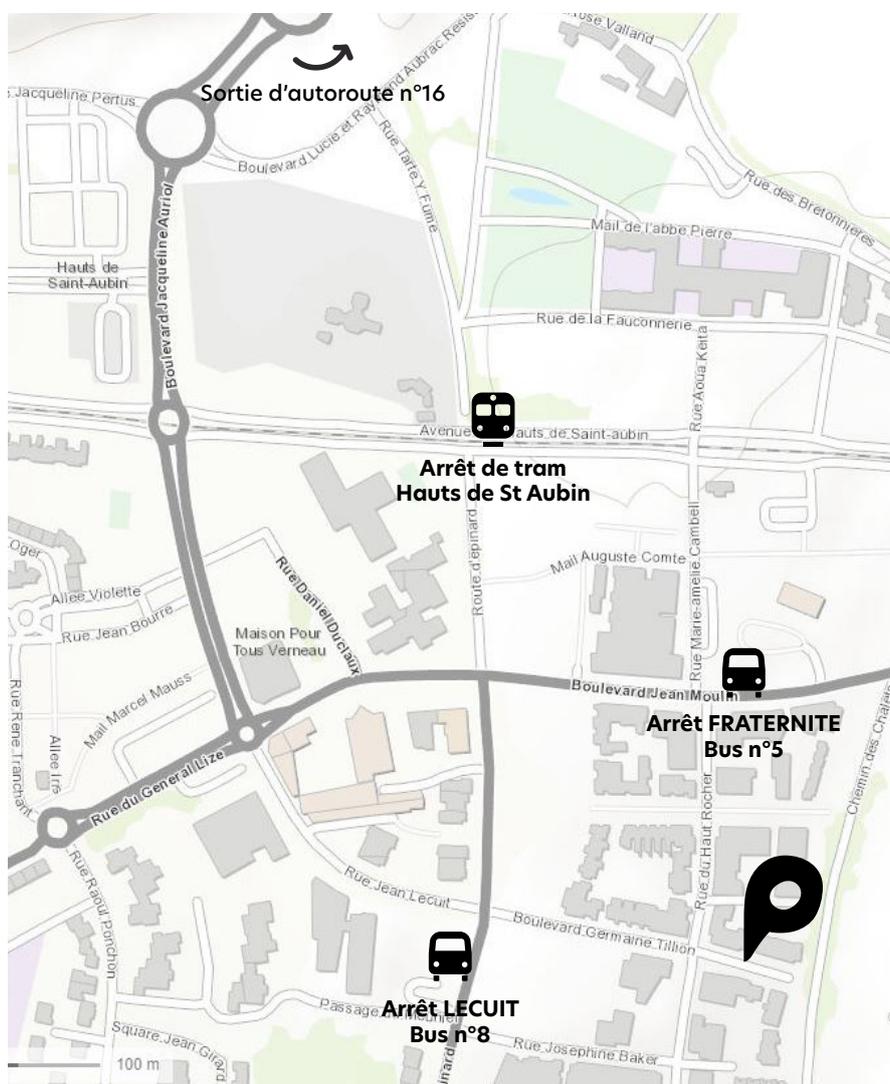
Tram
Ligne A
Arrêt Hauts de St Aubin
25 minutes depuis la gare
Direction Avrillé - Ardenne



Bus
n°8 : arrêt LECUIT
n°5 : arrêt FRATERNITE



Voiture
Coordonnées GPS
47.489330, -0.560846
Sortie d'autoroute n°16
Stationnement gratuit



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

85 Bd Germaine Tillion 49100 ANGERS
Tél. : 02 41 20 45 16
formation.pdl@federationsolidarite.org

Notre partenaire



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

85 Bd Germaine Tillion 49100 ANGERS
Tél. : 02 41 20 45 16
paysdelaloire@federationsolidarite.org
www.federationsolidarite.org



Pays de la Loire

Actualités clés, conseils, événements, formations,
offres d'emploi ... retrouvons-nous chaque mois !

Inscrivez-vous à nos newsletters

Organisme de formation n° 52 49 02 022 49
(ce numéro ne vaut pas agrément de l'État)
SIRET : 352 546 774 00071
Association non assujettie à la TVA